

Relations Publiques  
PC/LJ

N° 20240155

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles.

Considérant que les actions liées à la manifestation de la « Fête de la Musique » du vendredi 21 juin 2024 et la « Fête Nationale » du dimanche 14 juillet 2024 nécessitent le concours de partenaires privés,

### DECIDE

**Article 1 :** De ratifier la convention passée avec Monsieur Lionel SING, gérant de la Société Lio's Box, sise au 12 rue Albert Camus à Lesquin (59810) qui assurera la vente de frites, burgers maison et boissons non alcoolisées, le vendredi 21 juin 2024 dans le Parc des Charmettes de Lambersart de 18h à 22h et le dimanche 14 juillet 2024 sur la plaine du Colysée de Lambersart de 10h à 24h.

**Article 2 :** L'occupation temporaire d'un espace au parc des Charmettes, pour la soirée du vendredi 21 juin 2024 et sur la plaine du Colysée, toute la journée du dimanche 14 juillet 2024, est consentie moyennant le paiement à la Commune d'une redevance d'un montant de 100,00 € par jour. Cette redevance sera à payer directement sur le site billet web.

**Article 3 :** Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de Marcq-en-Barœul sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lambersart, 11 JUIL 2024



Nicolas BOUCHE

Maire  
Conseiller Métropolitain

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240155
Objet :	Convention d'occupation temporaire du domaine public passée avec Monsieur Lionel SING, gérant de la Société Lio's Box, qui assurera la vente de frites, burgers maison et boissons non alcoolisées, le vendredi 21 juin 2024 au Parc des Charmettes et le dimanche 14 juillet 2024 sur la plaine du Colysée de Lambersart.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	059-215903287-20240711-D20240155-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20240711-D20240155-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240155.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240711-D20240155-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	258.5 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240155 Convention M. Lionel SING.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240711-D20240155-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	306.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 juillet 2024 à 14h09min10s	Dépôt initial

En attente de transmission	11 juillet 2024 à 14h09min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 juillet 2024 à 14h09min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 juillet 2024 à 14h09min25s	Reçu par le MI le 2024-07-11